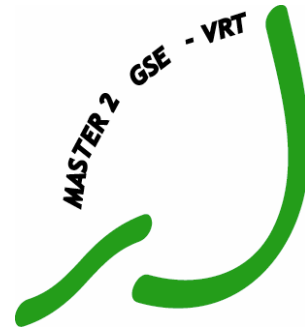




CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE  
JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION



---

# MASTER GSE-VRT

**GESTION DE L'ENVIRONNEMENT**  
**VALORISATION DES RESSOURCES TERRITORIALES**

*En partenariat avec :*

L'école nationale de formation agronomique



L'école des Mines d'Albi-Carmaux



---

Place de Verdun 81012 ALBI Cedex 9 - Site Internet : [www.univ-jfc.fr](http://www.univ-jfc.fr)

Secrétariat du MASTER 2 :  
Tél. : 05 63 48 19 81 - Courriel : [valerie.garros@univ-jfc.fr](mailto:valerie.garros@univ-jfc.fr)

## LE CONTEXTE

La prise de conscience des atteintes que représentent les actions humaines mal maîtrisées pour l'homme et son environnement devient universelle. Elle se traduit politiquement par des lois et des réglementations nationales et internationales, par des conférences régionales ou mondiales, par l'attention grandissante portée à la prévision des impacts et par la recherche de solutions techniques pour réduire les pollutions. La multiplication des conflits liés aux effets des activités économiques sur les milieux naturels et la santé à toutes les échelles caractérise les sociétés industrialisées. Rares sont désormais les projets d'aménagement en site propre qui ne donnent pas lieu à controverse et contestation. Cette situation exige des sociétés démocratiques d'élaborer des solutions techniques innovantes et adaptées, à mieux contrôler la gestion des opérations d'aménagement et à justifier les processus de décision à travers notamment, des procédures de négociation.

La prise en compte des attendus du développement durable met l'environnement au cœur des réflexions sur le devenir des territoires. Les résistances à la dégradation du cadre de vie, les politiques des sociétés industrielles et la connaissance des nuisances liées aux actions humaines et aux risques naturels, ouvrent autant de champs d'investigation et d'actions inédites. Ainsi, de nouvelles modalités de gestion locale de l'environnement émergent et se développent.

Ce contexte global est au cœur de la philosophie du Master 2 GSE-VRT marqué par une volonté forte d'articuler savoirs techniques de l'ingénierie et les applications opérationnelles et professionnelles.

Cette articulation se concrétise dès la phase de recrutement des étudiants qui est volontairement diversifié afin de couvrir l'ensemble du spectre des disciplines, de la création des SIG aux techniques de communication en passant par la gestion de projet et l'évaluation des impacts environnementaux. Ainsi, les disciplines telles que l'Ecologie, la Géologie, l'Aménagement, la Géographie, la Sociologie et le Droit sont-elles systématiquement représentées au sein de chaque promotion afin que celle-ci devienne un lieu privilégié de mutualisation des connaissances techniques et théoriques.

L'année universitaire s'organise autour de l'atelier collectif, véritable commande passée entre un maître d'ouvrage (collectivités, chambres consulaires...) et le Master qui en assure la maîtrise d'oeuvre. Cette mise en situation professionnelle constitue le liant privilégié entre la promotion et les différents intervenants.

Cette organisation est appuyée par une équipe pédagogique, elle-même pluridisciplinaire, constituée d'un encadrement universitaire (Universités d'Albi et de Toulouse) et d'écoles d'ingénieurs (Ecole des Mines d'Albi-Carmaux et Ecole Nationale de Formation en Agronomie de Toulouse) auquel s'associent des intervenants professionnels donnant des conférences et animant des journées de formation (gestion des conflits, Agenda 21...)

Le Master GSE-VRT couvre les deux grands champs thématiques interdépendants suivants :

**Gestion de l'Environnement** comprenant l'analyse des processus socio-économiques, naturels et écologiques, l'aide à la décision, le pilotage de montages de projets d'aménagement, la négociation avec les acteurs concernés, les relations publiques, l'évaluation d'opérations d'aménagements et d'actions de développement.

**Valorisation des Ressources Territoriales** comprenant la mobilisation des ressources naturelles et du patrimoine dans un processus de développement durable à l'échelle d'une entreprise ou d'un territoire.

Ces deux champs de connaissance sont liés par les savoirs théoriques et méthodologiques et techniques (cf. schéma d'organisation ci-contre)

**Mots clés:** *Complexité, Economie, Médiation, Ressources, Social, Techniques, Territoire*

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du MASTER II « *Gestion de l'Environnement - Valorisation des Ressources Territoriales* » est de former des professionnels capables de maîtriser et optimiser l'interdépendance entre les opérations d'aménagement et les territoires qui les accueillent ou les génèrent. Cet objectif requiert de prendre en considération simultanément les dimensions technique et territoriale afin d'appréhender le fonctionnement, par essence complexe, que sont les écosystèmes, les géo-systèmes et autres socio-systèmes.

L'ambition du Master GSE-VRT est de préparer les étudiants et les stagiaires en formation continue à s'insérer dans des secteurs professionnels - déjà constitués ou en émergence - qui se situent à l'interface entre environnement et développement territorial demandant une évaluation transversale des problématiques résultant de la prise en compte - opérationnelle - des attendus du développement durable.

Le MASTER II GSE-VRT prépare les étudiants dans les domaines couvrant un large spectre entre l'analyse technique proprement dite des impacts environnementaux associés aux opérations de développement territorial et la prise en considération de leurs répercussions socio-économiques et environnementales, tels que :

***Diagnostic territorial et bilans d'opérations de développement*** : études préalables, aide à la prise de décision, audits territoriaux, inventaires des ressources et du patrimoine, études d'impact, bilans écologiques, identification et gestion des risques et des problèmes posés par les projets aux sociétés locales.

***Réalisation de projets*** : accompagnement de montages de projets, négociation et animation du partenariat, gestion des risques écologiques, valorisation des ressources et du patrimoine, animation d'opérations de développement.

***Participation à l'élaboration des politiques d'entreprise et de collectivités*** prenant en compte les risques environnementaux, l'impact sur le milieu social et des politiques territoriales aux différentes échelles : plans de gestion environnementaux et paysagers, documents d'urbanisme, chartes environnementales, conseil en matière de mesures agri-environnementales, programme LIFE, ...

***Evaluation des effets sur l'environnement*** des politiques d'entreprises, des politiques européennes et nationales d'aménagement, des opérations de développement territorial ; participation à la mise en œuvre de correctifs et de processus de valorisation.

## PROFESSIONS PREPAREES

La recherche de la complémentarité entre acquisition des savoirs théoriques et méthodologiques et savoirs techniques qui sous-tend l'organisation du Master, conduit à des fonctions professionnelles couvrant un panel allant de l'ingénieur au chargé de mission. En particulier, on distinguera les fonctions de :

**Conseiller(ère) en développement territorial** : ingénieur, animateur, agent de développement, chargé de mission, chef de projet, chargé d'étude, conseiller en environnement ; en charge des agendas 21 par exemple ou des programmes de promotion des ressources renouvelables.

**Cadre technico-administratif d'organismes de protection et de valorisation de l'environnement** en charge des Plans Climats Locaux ou des programmes de Maîtrise de la Demande d'Energie, par exemple.

**Chargé(e) de médiation** : relations publiques, négociation avec les acteurs locaux.

**Chargé(e) de la protection et de la gestion du patrimoine naturel** : animateur nature, animateur de parc naturel, animateur des comités de gestion Natura 2000, animateur de contrat de rivière...

**Consultant(e) en organisation** : milieu administratif, entreprises, associations...

*Au sein des organismes suivants :*

**Collectivités territoriales** : communes, intercommunalités, départements, régions...

**Bureaux d'étude, entreprises...**

**Administrations** : Directions départementales et régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF & DRAF), de l'Equipement (DDE & DRE), Directions régionales de l'Environnement (DIREN), ...

**Etablissements publics** : ONF, Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, syndicats mixtes, organismes consulaires (CCI, Chambres d'Agriculture, Chambres des Métiers), SAFER, Agences de l'Eau...

**Associations de développement, Comités d'expansion, Centres permanents d'initiative pour l'environnement (CPIE), Conseils Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) ...**

*Exemples de profils de poste types*

- Chargé(e) de mission développement durable au sein d'une collectivité locale : mise en place de l'Agenda 21
- Chargé(e) d'étude du schéma départemental des espaces naturels sensibles au sein d'un conseil général
- Conseiller(ère) en aménagement et urbanisme - Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Chargé(e) d'études environnement et aménagement du territoire en bureau d'étude
- Chef de projet optimisation collective au sein d'une communauté d'agglomération
- Chargé de projet touristique au Costa Rica

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

La formation s'organise en trois types d'enseignements interdépendants :

- Acquisition de Savoirs Théoriques et Méthodologiques
- Acquisition de Compétences Techniques
- Acquisition de Compétences Opérationnelles : Atelier Collectif & Etudes de Cas

Dans le but de favoriser l'acquisition de connaissances, les modules théoriques et pratiques sont découpés **par champs disciplinaires**. De même, les enseignements techniques sont organisés en **modules spécialisés**. Cependant, les professions auxquels prépare la formation nécessitent l'acquisition de **savoirs et de méthodes transdisciplinaires**, assurés par l'observation et l'analyse de terrain, intégré aux enseignements, par les travaux opérationnels réalisés dans le cadre de l'atelier collectif et les études de cas puis du stage en entreprise. En outre, la volonté de développer la démarche systémique en s'appuyant sur les concepts de l'analyse des systèmes complexes et de la modélisation des Systèmes Multi-Agents (SMA), complète cette orientation résolument transdisciplinaire.

Dans ce schéma, **l'atelier collectif, les études de cas et le stage jouent chacun un rôle stratégique fondamental dans la formation, celui de mise en relation, d'articulation et de mobilisation pratique des savoirs acquis dans les deux premiers types d'enseignements** (voir schéma ci-contre). La participation de l'ensemble de l'équipe enseignante (enseignants-chercheurs, chercheurs et intervenants professionnels) à l'atelier collectif assure l'interaction entre les trois composantes pédagogiques de la formation.

SEMESTRE 9								
UE		Intitulés UE	ECTS		ETU	Heures ENS	total ETD	
SEMESTRE 9	91	50 A	Politiques, approches interdisciplinaires	6		45	45	112,5
			Politiques environnementales, approches pluridisciplinaire et interdisciplinaire		UE spécialité pluri-disciplinaire			
			Politiques publiques des TIC					
			Politiques de l'urbanisme et de l'aménagement					
	92	50 B	UE de spécialité	6		45	45	112,5
			Gestion de l'environnement, valorisation des ressources territoriales		UE spécialité			
			Développement de la société de l'information					
			Construire et gérer la ville					
	93	51	Méthodologies transversales	9	UE spécialité mutualisée	120		120
			L'enquête et ses méthodes					
			Cartographie informatique, SIG					
			Gérer un projet et communiquer					
			Stage CNFPT - préparation concours IT					
	94	52 A	Informatique / C2i2	3	Outil informatique appliqué à la mention		25	25
95	52 B	Atelier/étude de cas 1	3	Professionalisation	150	25	25	
96	52 C	Langues	3	Langues		50	50	
		<b>Sous-total</b>	<b>30</b>		<b>150</b>	<b>310</b>	<b>90</b>	<b>445</b>
SEMESTRE 10								
SEMESTRE 10	100	53	Atelier/études de cas 2	9	Professionalisation	150	95	95
	101	55	Stage ou mémoire de recherche (20 étudiants x 6,5 h d'encadrement)	21	Professionalisation	600	130	130
			<b>sous-total</b>	<b>30</b>		<b>750</b>	<b>225</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL Semestres 9 et 10</b>			<b>60</b>		<b>900</b>	<b>535</b>	<b>90</b>	<b>670</b>
<b>TOTAL pour une spécialité du MASTER</b>			<b>120</b>		<b>1200</b>	<b>955</b>	<b>135</b>	<b>1157,5</b>

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La formation, délivrée par le Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion de l'université d'Albi, est habilitée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Son contenu est validé par le Conseil Scientifique des Universités Toulouse-II (UTM) et Toulouse-III.(UPS). Elle bénéficie du partenariat avec l'École des Mines Albi-Carmaux (EMAC) et l'École Nationale de Formation Agronomique (ENFA, Toulouse-Auzeville).

### LIEU D'IMPLANTATION

*Les enseignements et l'administration du Master II GSE-VRT sont localisés à ALBI (Tarn) dans le Centre universitaire de Formation et de Recherche Jean-François CHAMPOLLION qui accueille près de 3000 étudiants de diverses disciplines.*

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La formation comprend 600 heures dont 100h de cours et 500h de travaux dirigés réparties sur 22 semaines, d'octobre à fin avril, représentant, avec la **participation obligatoire** à l'atelier (235h) et aux études de cas (40h), une charge hebdomadaire moyenne de 30-35 heures réparties sur cinq jours. Cette période d'enseignement est suivie par le stage obligatoire, à partir du mois de mai et avec une soutenance fin septembre.

Pour les **stagiaires en formation continue**, la formation peut s'étaler sur deux ans, pour permettre l'alternance. Un enseignement modulaire peut aussi être choisi, dans une perspective plus longue. Les enseignements auxquels devra assister le stagiaire pour obtenir le Master II en deux ans représentent deux à trois jours par semaine, la validation d'acquis professionnels pouvant raccourcir ce temps de présence jusqu'à un jour par semaine. Un bilan de compétences est établi pour repérer les cours dont les stagiaires pourront être dispensés.

### CONTROLE DES CONNAISSANCES

L'évaluation des connaissances s'effectue en contrôle continu, sous forme individuelle (partiel, exercice écrit) et collective (dossier documentaire, exposé, atelier). Elle intègre également la soutenance individuelle du rapport de stage.

**Les modules sont évalués sur la base des enseignements reçus au cours de l'année. Des pré-requis ne sont donc pas nécessaires.**

NB/ S'il n'y a pas de note éliminatoire et s'il existe deux sessions d'examens, il n'est pas prévu de compensations inter-modulaires.

### LES INTERVENANTS

#### 1/ Pédagogiques

- Université J.F. Champollion (Albi)
- Université Toulouse le Mirail (UTM, Toulouse 2)
- Université Paul Sabatier (UPS, Toulouse 3)
- École des Mines d'Albi-Carmaux (EMAC)
- École Nationale de Formation Agronomique (ENFA)

**2/ Professionnels**

- ADASEA-ATASEA
- ECOTONE-IRGM / INRA Toulouse-Castanet
- LPO-Tarn
- Bureaux d'études Paysage et Environnement
- Direction de l'eau et de l'environnement du Conseil Général du Tarn
- MAB (Man And Biosphere)
- Conseil supérieur de la pêche
- Communauté de Commune
- Espace Info Energie (EIE)

## MODALITES DE RECRUTEMENT

Les promotions admises chaque année à suivre la formation sont limitées à 25/30 personnes : étudiants en formation initiale de niveau Bac + 4 et stagiaires en formation continue.

### **Recrutement d'étudiants en formation initiale de niveau Bac+4.**

Filières d'origine : Aménagement, Biologie, Sociologie, Droit, Ecologie, Economie, Géographie, Sciences de la Vie et de la Terre, Ethnologie, Sciences Politiques...

Diplômes acceptés : maîtrise, MST, diplômes d'ingénieur (y compris IUP), autres diplômes de niveau bac + 4 admis en équivalence par les commissions pédagogiques du CUFR Jean-François Champollion.

**Recrutements de stagiaires en formation continue**, de même niveau de formation ou bien qui justifient de trois ans au moins de pratique professionnelle dans les métiers de l'environnement, de l'aménagement et du développement territorial.

### **Sélection des étudiants et des stagiaires**

*La sélection des étudiants et des stagiaires s'effectue sur dossier* : pré-sélection sur CV, lettre de motivation, résumés de travaux et projet professionnel. Les dossiers de candidature, disponibles (par courrier postal ou téléchargeable sur le site Internet : [www.univ-jfc.fr](http://www.univ-jfc.fr)) à partir de mi-avril, devront parvenir au secrétariat de la formation avant la dernière semaine de mai. Ils seront examinés par la commission pédagogique du Master.

Les étudiants sont avertis par courrier du résultat des délibérations avant le 1<sup>er</sup> juillet. Les enseignements débuteront la dernière semaine de septembre au plus tard.

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Site Internet du Master : [www.univ-jfc.fr](http://www.univ-jfc.fr)

### Secrétariat du Master

Valérie GARROS  
Secrétariat du Master GSE  
Centre Universitaire Jean-François Champollion  
Place de Verdun  
81012 ALBI Cedex 9  
Tel : 05 63 48 19 81 - Courriel : [valerie.garros@univ-jfc.fr](mailto:valerie.garros@univ-jfc.fr)

### Responsables de la formation :

→ Frédérique BLOT  
Tel : 05 63 48 19 56 - Courriel : [frederique.blot@univ-jfc.fr](mailto:frederique.blot@univ-jfc.fr)

→ Michel FALEMPE  
Tel : 05 63 49 31 32 - Courriel: [michel.falempe@mines-albi.fr](mailto:michel.falempe@mines-albi.fr)

### Contact formation continue :

Secrétariat : Christelle DREUILHE  
Tel : 05 63 48 64 00 - Courriel : [christelle.dreuilhe@univ-jfc.fr](mailto:christelle.dreuilhe@univ-jfc.fr)